

## PV ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 18 juin 2024

Invitations et convocations : Salariés, parents des enfants scolarisés sur les 6 communes, élus et partenaires, membres du conseil d'administration (voir feuille d'émargement), il a été diffusé 1200 invitations.

Lors de l'émargement, il est offert un verre de l'amitié et ses amuse-bouche sont proposés aux participants.

À la vue du nombre d'adhérents, l'assemblée générale s'est suivie d'une assemblée générale extraordinaire.

Membres du CA présents : Karen Boff, Wilfried Maillet, Noémie Hérissé, Claire Léger, Philippe Léger (représentant mairie Courçon), Sabrina Chaigneau (représentant mairie Courçon), Karel Dubois, Philippe Pelletier (représentant RPI La laigne la greve cram).

Membres excusés : Stéphane Bernard, Jérôme Lenois, Corinne Maurice.

Ouverture de la séance à 19h30 par la Co-Présidents Prescillia Ducou, remerciement aux personnes présentes et à l'intérêt qu'elles portent à l'association.

Prescillia Ducou préside la séance.

La co-présidente rappelle qu'aux termes des statuts, l'assemblée générale extraordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par la co-présidence.

La co-présidence de séance met à disposition des membres de l'association :

- La feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- Les pouvoirs des personnes représentées ;
- Un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour ;
- Les comptes d'exercice clos le 16 avril 2024 arrêtés par le conseil d'administration ;

Puis elle rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer du jour indiqué ci-après.

- Les bilans de l'exercice écoulé ;
- L'examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ses comptes.
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Stratégie, programme et projets de l'exercice en cours ;
- Approbation du budget pour l'exercice en cours
- Election des administrateurs ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs.

## 1 Rapport Moral

Présentation par la Co présidence.

A ce jour, 811 mineurs soient 678 familles adhérentes, 17 salariés et 2 services civiques

Présentation de l'organigramme de l'équipe pédagogique.

Ci-joint le rapport en annexe.

1ère résolution

Contre 0 - Abstention 0-

Voté à l'unanimité.

## 2 Rapport financier

La parole est donnée à Christelle Dubois

Elle présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Elle commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration et qui comprennent le bilan, le compte de résultats et ses annexes. Ils donnent toutes les informations et les explications requises. Il précise que les comptes ont été établis par le cabinet d'expert-comptable Apparailly et audités par le commissaire aux comptes, Audit expert représenté par Mr Joudon Laurent qui ont été attestés de leur cohérence et leur vraisemblance sans réserve selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes. Le compte de résultat fait apparaître un montant total de 732 628 sept cent trente-deux mille six cent vingt-huit euros de produits et un montant total de 634 842 euros six cent trente-quatre mille huit cent quarante-deux euros de charges. Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un excédent qui s'établit à 97 786 euros, quatre-vingt-dix-sept mille sept cent quatre-vingt-six. Le bilan équilibré fait apparaître un montant total de 330 585 euros, trois cent trente mille cinq cent quatre-vingt-cinq euros de fonds associatif. Les comptes annuels et leurs annexes fournissent toutes les informations complémentaires pertinentes.

L'Assemblée générale examine les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'assemblée ayant terminé son examen des comptes annuels et leurs annexes, la résolution est mise aux voix.

2ème résolution

Contre 0 - Abstention 0 -

Voté à l'unanimité.

La co-présidence indique que le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme report à nouveau.

Les Co-présidents et les Co-trésoriers se proposent de donner toutes informations et explications requises.

L'assemblée générale examine l'affectation à donner au résultat de l'exercice, puis la résolution suivante est mise aux voix.

### 3ème résolution

Après avoir délibéré, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé au compte de report à nouveau.

Contre 0 - Abstention 0 -

Voté à l'unanimité.

Les Co-présidents exposent la stratégie de poursuite du développement de l'association et la reprise normale de ses activités, dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration. Il indique les axes de travail et les lignes directrices fixées.

L'investissement pour cette année 2024 se porte sur trois axes

- Un projet artistique
- Un projet sportif pour un public d'enfants en situation de handicap
- La réorganisation fonctionnelle de l'équipe d'animation.

Le budget prévisionnel de l'exercice en cours est présenté tel qu'il a été adopté par le conseil d'administration.

### 4ème résolution

Après avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent procès-verbal, qui fait apparaître un total de dépenses de 741 704.20 euros et un total de recettes de 776 193.05. Le bénéfice serait de 34 488.85€.

Contre 0 - Abstention 0 -

Voté à l'unanimité.

### 3 Rapport d'activités

Chaque directeur pédagogique a la charge de présenter le rapport de son site d'intervention

Florian Picardat pour Courçon, La Ronde et l'Ecole des Sports

Mélina Bouquet pour Ferrieres, La Grève sur le Mignon et La Laigne et l'Ecole des Arts

L'assemblée générale examine le rapport d'activité et la résolution suivante est mis au vote  
5ième résolution

Après avoir délibéré, l'assemblée générale décide de valider le rapport d'activité

Contre 0 Abstention 0

Voté à l'unanimité.

### 4 les statuts

La co-présidente a annoncé que le conseil d'administration a approuvé une modification des statuts pour l'adresse administrative et l'ajout de la date de clôture des comptes au 31 décembre de chaque année, qui était manquante.

L'assemblée générale examine la modification des statuts et la résolution suivante est mis au vote

6ième résolution

Après avoir délibéré, l'assemblée générale décide de valider le changement des statuts

Contre 0 Abstention 0

Voté à l'unanimité.

Les élections des administrateurs :

Il est rappelé les attributions du conseil d'administration et les caractéristiques du mandat d'administrateur définies par les statuts.

La Co-présidence invite les membres de l'association qui le désirent à se porter candidats pour exercer un mandat d'administrateur.

Les candidats se font connaître et se présentent. Ils déclarent chacun qu'ils acceptent par avance les fonctions auxquelles ils postulent et qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible d'en empêcher l'exercice.

Le Conseil d'Administration :

Prescillia Ducou, co présidente (2 ans de mandat)

Stéphane Bernard, Co président (2 ans de mandat) démissionnaire

Corinne Maurice, Co trésorière sortante ne se représente pas

Jérôme Lenois, co trésorier (2 ans de mandat) démissionnaire

Claire Bellion Léger, membre sortante se représente

Karen Boff, membre (1 an de mandat)

Wilfried Maillet (1 an de mandat)

Noémie Hérissé, membre sortante se représente

Karel Dubois, membre associé Courçon Handball

Philippe Léger, membre associé Mairie de Courçon

Sabrina Chaigneau, membre associé suppléante Mairie de Courçon

Nouvelle Candidature :

Champseix Mathias

Delbart Océane

Gaston Carole

Camp Margot

Bernard Alexis

Gallinaro Aurélie

Kolocinski Marine

Chauchet Clément ( membre associé APE)

Les candidats sont élus à l'unanimité

L'assemblée générale donne tous pouvoirs aux co-présidents de l'association pour prendre les mesures nécessaires en application des présentes résolutions.

7ème résolution

Contre    0    Abstention        0

Voté à l'unanimité.

- Pour donner suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire, un conseil d'administration a permis de voter les membres du bureau.

Candidatures au poste : Présidente ou Co

-Prescilia Ducou, Co présidente

-wilfried Maillet, Co Président

Candidatures au poste : Trésorier ou Co

-Océane Delbart

-Marine Kokocinski

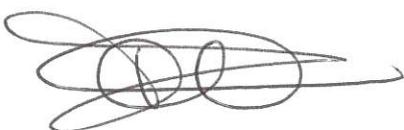
Candidatures au poste : Secrétaire ou Co

-Aurélie Gallinaro

-Alexis Bernard

Les candidats sont élus à l'unanimité

Fin de séance à 22h

Ducou Prescilia  


Maillet wilfried  
